

Guide de préparation de votre *Affidavit* (formule 10)

Le présent Guide fournit des renseignements généraux sur la rédaction de votre *Affidavit* (formule 10). Ce Guide a pour objet de vous fournir des renseignements utiles et non pas des conseils juridiques. Si vous avez des questions sur le contenu de votre *Affidavit*, veuillez communiquer avec un avocat.

Qu'est-ce qu'un *Affidavit*?

L'*Affidavit* est utilisé pour fournir des éléments de preuve au Tribunal dans le cadre d'une motion ou d'une requête où le témoignage (la preuve) de témoins n'est généralement pas nécessaire. L'*Affidavit* est une déclaration écrite qui énonce les faits importants dont vous voulez informer le Tribunal.

L'*Affidavit* est fait sous serment ou par affirmation solennelle devant un commissaire à la prestation aux serments. Faire un *Affidavit* sous serment signifie que l'on jure de dire la vérité en posant la main sur un livre sacré comme la Sainte Bible. L'affirmation solennelle est le fait pour vous d'affirmer que vous direz la vérité. Lorsque vous signez un *Affidavit*, vous promettez que l'information qu'il contient est vraie.

Faire une déclaration fausse ou une déclaration trompeuse dans un *Affidavit* constitue une infraction grave.

Il existe une formule appelée *Affidavit* (formule 10) pour la rédaction de votre *Affidavit*. Voir les pages 8 et 9 pour un modèle rempli et un modèle non rempli d'*Affidavit* (Formule 10).

Que contient le présent Guide?

Il y a quatre parties au présent Guide :

1. Renseignements à fournir dans un *Affidavit*
2. Forme et contenu d'un *Affidavit*

3. Conseils de rédaction

4. Ressources

- Liste de contrôle
- Modèle d'*Affidavit* (Formule 10) non rempli
- Modèle d'*Affidavit* (Formule 10) rempli

1. Renseignements à fournir dans un *Affidavit* (formule 10)

S'agissant des *affidavits*, il y a trois règles importantes à retenir.

a) L'information doit être vraie

La première règle à suivre dans la rédaction d'un *Affidavit* est celle qui consiste à dire la vérité. Si vous mentez délibérément dans un *Affidavit*, vous pourriez être déclaré coupable de parjure.

b) L'information doit être pertinente

Les déclarations que vous faites dans votre *Affidavit* et les documents que vous y annexe devez être pertinents ou appropriés par rapport aux mesures prises ou envisagées dans la motion ou la requête dont est saisi le Tribunal, ou doivent présenter un lien étroit avec ces mesures. C'est l'élément clé d'un *Affidavit* bien fait.

c) Normalement, votre *Affidavit* énonce les faits et non des opinions

Les *affidavits* sont typiquement des exposés de faits et non d'opinions.

Fait : Vous avez fait quelque chose ou vu quelque chose et vous en avez connaissance personnelle.

Exemple : J'ai vu Jane Smith donner à John Smith une enveloppe le 14 juillet 2017, à 15 h, au coin des rues King et Germain, à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Opinion : Ce que vous pensez ou croyez.

Exemple : Je pense que Jane Smith est une mauvaise personne.

2. Forme et contenu d'un *Affidavit* (formule 10)

Un *Affidavit* contient six parties, que nous examinerons en détail.

- a) Le numéro de dossier
- b) La déclaration du déposant (le « déposant » est la personne qui fait l'*Affidavit*)

- c) La déclaration de connaissance
- d) Le corps de l'*Affidavit* (c'est la partie la plus importante de l'*Affidavit*)
- e) Le constat d'assermentation (formule de la fin) de l'*Affidavit*
- f) Les pièces à l'appui

En examinant chacune des parties susmentionnées, suivez le modèle d'*Affidavit* (formule 10) non rempli, à la page 8, et le modèle d'*Affidavit* (formule 10) rempli, à la page 9.

a) Numéro de dossier

Inscrivez le numéro de dossier du Tribunal en haut de l'*Affidavit* (formule 10). Si vous déposez votre *Affidavit* à l'appui d'un *Avis de requête* (formule 4) ou d'un *Avis de motion préliminaire* (formule 7), laissez en blanc l'espace réservé au numéro de dossier et la greffière du Tribunal inscrira ce numéro.

b) Déclaration du déposant

Le déposant est la personne qui fait l'*Affidavit*. Elle doit s'identifier dans la première phrase de l'*Affidavit* (formule 10). L'*Affidavit* (formule 10) contient déjà un modèle de la déclaration du déposant. Il suffit de cliquer sur la partie en rouge et de dactylographier vos renseignements.

Dans la déclaration du déposant, vous devez indiquer si vous choisissez de déclarer sous serment ou d'affirmer solennellement que vous dites la vérité dans l'*Affidavit*. Ou bien vous prêtez serment, ou bien vous affirmez solennellement, pas les deux. Pour inscrire votre choix, vous cliquez sur les mots « choisissez un item » dans la première phrase et vous sélectionnez la cellule appropriée dans le menu déroulant.

Exemple de déclaration d'un déposant : Je soussigné, John Smith, du 123, rue Main, de la ville de Saint John et la province du Nouveau-Brunswick, soudeur, DÉCLARE SOUS SERMENT QUE :

c) Déclaration de connaissance

La déclaration de connaissance vient directement après la déclaration du déposant et affirme que vous avez connaissance personnelle des renseignements que vous fournissez dans votre *Affidavit*, sauf si vous avez été informé de ces faits, auquel cas vous indiquez la source des renseignements et vous affirmez que vous croyez à leur véracité.

La déclaration de connaissance apparaît déjà au paragraphe 1 de l'*Affidavit* (Formule 10). Vous devez respecter son contenu pour assurer la validité de votre *Affidavit*.

d) Corps de l'*Affidavit* (Formule 10)

Le corps de l'*Affidavit* en est la partie la plus importante. Il énonce les faits. L'*Affidavit* devrait être rédigé à la première personne (c.-à-d. en employant le « Je »). Voir le modèle d'*Affidavit* rempli, à la page 9.

Le corps de l'*Affidavit* doit être divisé en paragraphes numérotés, chaque paragraphe portant exclusivement sur un fait particulier. Vous pouvez donner des rubriques à vos paragraphes si vous le souhaitez.

Ainsi qu'il est mentionné à la rubrique sur la déclaration de connaissance, un *Affidavit* peut être fondé sur la connaissance personnelle d'un fait ou sur un renseignement obtenu d'une autre personne. Si vous mentionnez un renseignement obtenu d'une autre personne dans le corps d'un *Affidavit*, vous devez fournir le nom de cette personne et indiquer que vous croyez que les renseignements obtenus d'elle sont vrais.

Exemple 1 : John Smith m'a informé, et je crois véridique, qu'il a reçu une enveloppe de Jane Smith le 14 juillet 2017.

Exemple 2 : Le 30 août 2009, John Smith m'a dit, et je crois véridique, que Jane Smith ne s'était pas présentée au travail la veille.

e) Constat d'assermentation (fin) de l'*Affidavit* (Formule 10)

Vous devez signer votre *Affidavit* en la présence d'un avocat ou d'un commissaire à la prestation aux serments; c'est cette partie de votre *Affidavit* qui constitue la prestation de serment ou l'affirmation solennelle.

L'avocat ou le commissaire à la prestation aux serments doit lui aussi signer l'*Affidavit* et remplir le constat d'assermentation en votre présence, puis inscrire son nom en caractères d'imprimerie au-dessous de sa signature. Une étampe est acceptable aussi. Voir le modèle d'*Affidavit* non rempli, à la page 8, et le modèle d'*Affidavit* rempli, à la page 9.

Afin de remplir le constat d'assermentation de l'*Affidavit* (Formule 10), il suffit de cliquer sur le texte en rouge et d'insérer l'information demandée. Les instructions en rouge disparaîtront une fois inscrite l'information demandée.

En outre, l'avocat doit signer toutes les pièces à l'appui de votre *Affidavit*, s'il en est.

Ainsi qu'il a déjà été mentionné, faire un *Affidavit* qui est faux ou trompeur constitue une infraction grave.

f) Pièces à l'appui

Vous pouvez annexer à votre *Affidavit* de la correspondance ou d'autres documents que vous voulez soumettre au Tribunal. Ces documents sont souvent appelés des pièces à l'appui de l'*Affidavit*.

Les documents que vous annexe à un *Affidavit* doivent être marqués d'une lettre et mentionnés dans le corps de l'*Affidavit*. Chaque pièce à l'appui doit être marquée d'une lettre

différente et il est préférable d'organiser vos pièces à l'appui en ordre alphabétique (cest-à-dire Pièce « A », Pièce « B », et ainsi de suite). Voir le modèle d'*Affidavit* rempli, à la page 9.

Voici un exemple de la façon d'identifier une pièce à l'appui dans le corps de votre *Affidavit* :

Le 30 juillet 2017, j'ai reçu une lettre de John Smith. Une copie de cette lettre est annexée aux présentes et constitue la Pièce « A ».

La plupart des avocats et des commissaires aux serments ont des étampes qu'ils placent sur la première page de la pièce à l'appui et qui contiennent habituellement la phrase suivante :

Le présent document constitue la Pièce « ... » à l'*Affidavit* de....., fait sous serment devant moi le2017.

3. Conseils de rédaction

a) Structurez votre *Affidavit*

Si votre *Affidavit* est bien structuré, il facilitera la compréhension du Tribunal. Voici des conseils sur la façon de structurer votre *Affidavit* :

- Ayez recours aux faits et évitez les assertions générales.
- Racontez votre histoire dans l'ordre de son déroulement (l'ordre chronologique). Ne sautez pas d'un endroit à l'autre dans le temps.
- Efforcez-vous de fournir des dates précises (par ex., le 13 juillet 2017 ou vers la mi-juillet 2017).
- Nommez les personnes en utilisant leur nom complet. Évitez autant que possible les pronoms comme « il » et « elle », qui peuvent porter à confusion.
- Assurez-vous d'énoncer tous les faits importants dans votre *Affidavit*.

b) Évitez les énoncés vagues

Évitez de faire des énoncés vagues dans votre *Affidavit*.

Énoncé vague : J'ai rencontré John Smith à plusieurs reprises. Après ces rencontres j'avais toujours l'impression qu'il n'allait pas m'envoyer de facture pour ses services.

Énoncé clair : J'ai rencontré John Smith le 13 juillet 2017 à son bureau. Il m'a dit : « Je ne t'enverrai pas de facture pour des services juridiques ». Je me suis fié à cette assertion.

c) Vérifiez l'uniformité

Assurez-vous que votre *Affidavit* est partout cohérent. Veillez à ce qu'il n'y ait pas de contradictions. Assurez-vous aussi que votre *Affidavit* concorde avec vos pièces à l'appui et d'autres documents, notamment d'autres affidavits que vous avez souscrits.

d) Faites une lecture d'épreuve de votre Affidavit

Relisez votre *Affidavit* pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de fautes de frappe, d'erreurs d'orthographe ou de grammaire et pour en assurer la clarté. Demandez à un ami ou à votre conjoint de le lire pour vous assurer qu'il est conforme aux normes.

e) Utilisez la liste de contrôle

Consultez la liste de contrôle qui figure à la page 7 afin de vous assurer d'avoir rempli toutes les parties de l'*Affidavit*.

4. Ressources

Liste de contrôle pour la rédaction d'un *Affidavit*

		Cochez
1.	Avez-vous indiqué le numéro de dossier du Tribunal?	
2.	Avez-vous inscrit le nom, l'adresse et la profession du déposant?	
3.	Avez-vous choisi la déclaration sous serment ou l'affirmation solennelle et fait la sélection appropriée dans la déclaration du déposant?	
4.	Avez-vous rédigé l' <i>Affidavit</i> à la première personne (à l'aide du « Je »)?	
5.	Avez-vous énoncé des faits et non des opinions?	
6.	Avez-vous utilisé des dates exactes?	
7.	Avez-vous numéroté les paragraphes?	
8.	Avez-vous songé à créer des rubriques pour améliorer la structure de votre <i>Affidavit</i> ?	
9.	Avez-vous organisé votre <i>Affidavit</i> en ordre chronologique?	
10.	Vos pièces à l'appui, s'il en est, sont-elles bien marquées (par ex., « A », « B », etc.)?	
11.	Avez-vous joint les pièces à l'appui?	
12.	Avez-vous souscrit sous serment ou affirmé solennellement l' <i>Affidavit</i> devant un avocat ou un commissaire aux serments?	

Formule 10
Affidavit

No. de dossier du Tribunal:

Je soussigné, inscrire votre nom, demeurant au inscrire le village ou la ville où vous résidez, province de/du inscrire la province, inscrire votre emploi, choisissez un item que:

Déclaration
du déposant

1. J'ai une connaissance personnelle des faits énoncés dans le présent Affidavit, sauf si j'ai été informé de ces faits, auquel cas j'ai indiqué la source de ces faits et je crois que ces faits sont vrais.

Déclaration
de
connaissance

2.

3.

Corps de
l'Affidavit

Choisissez un item devant moi, à inscrire le)
nom du village ou de la ville, Province du)
inscrire le nom de la province le cliquez)
pour choisir la date.)

_____)
inscrire le nom du commissaire aux)
serments)

Constat
d'assermentation

Un commissaire à la prestation aux)
serments/notaire (si l'Affidavit est souscrit)
à l'extérieur du Nouveau-Brunswick) _____)

) inscrire le nom de la personne qui signe l'Affidavit

Formule 10
Affidavit

No. de dossier du Tribunal: CA-100-2017

Je soussigné, John Smith, de Saint John, province de/du Nouveau-Brunswick, soudeur, déclare sous serment que:

1. J'ai une connaissance personnelle des faits énoncés dans le présent Affidavit, sauf si j'ai été informé de ces faits, auquel cas j'ai indiqué la source de ces faits et je crois que ces faits sont vrais.
2. Je travaille comme soudeur chez ABC Inc. depuis le 1^{er} janvier 2017.
3. Le 1er juin 2017, en soudant un tuyau, j'ai brûlé ma main droite.
4. Je n'ai pas pu travailler depuis le 1er juin 2017 en raison de ma blessure à ma main.
5. Je joins à la pièce «A» une lettre datée du 1er août 2017 de mon médecin de famille, le D^r Jane Doe indiquant que je ne peux pas travailler.

Fait sous serment devant moi, à Saint John,)
Province du Nouveau-Brunswick le 5 octobre)
2017.)

C. Smith
Charles Smith, avocat)

Un commissaire à la prestation aux) John Smith
serments/notaire (si l'*Affidavit* est souscrit à John Smith
l'extérieur du Nouveau-Brunswick)

ABC Medical Centre
123, rue Main
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2
Tél: 506 123-4567

Monsieur,
Madame,

Objet: John Smith

J'ai vu mon patient John Smith le 1er août 2017. M. Smith demeure incapable de travailler à la suite d'une brûlure au troisième degré subie à la main droite dans un accident de soudage survenu sur son lieu de travail le 1er juin 2017. J'ai placé M. Smith en arrêt de travail pour un autre mois et le réévaluera le 1er septembre 2017.

Veillez me contacter si vous avez des questions relativement à cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame, mes salutations distinguées.

Jane Doe

D^r Jane Doe

Pièce A de l'Affidavit de Christine
Bernard assermenté devant moi le 5
octobre 2017.

C. Smith

Christine Smith